

# ERNEST-ÉDOUARD FRIBOURG, SUR LA CONFÉRENCE DE LONDRES...

Le second point intéressant du programme, et qui devait être le brandon de discorde de la Conférence, la question polonaise, parvint à l'ordre du jour. Les Français et les Suisses (1), au nom de leur section, se refusaient formellement à la laisser s'introduire dans le questionnaire du Congrès; il leur semblait que cette question toute politique ne pouvait raisonnablement figurer dans un Congrès purement socialiste, et dans les réunions des comités qui s'étaient tenues pendant la journée, dans l'une des salles d'un public house de Long-Acre, les Parisiens et les Genevois avaient lutté pour la radiation, mais sans succès: deux votes successifs les avaient condamnés au silence; la seule concession qui leur avait été faite consistait dans l'adjonction des mots «*démocratique et sociale*» à la formule primitive.

A la séance publique dans laquelle cette question fut discutée, assistait Vésinier. Jusqu'à ce jour, il avait peu parlé, guettant l'heure d'agir et de servir les projets des politiques de Leicester square (2). En l'apercevant en disposition de prendre la parole, Dupleix et J. Becker protestèrent auprès du président Odger, contre la présence de ce monsieur dans l'assemblée. Ils lui firent connaître que Vésinier avait été contraint de quitter Genève, à la suite de faits assez graves pour qu'il pût lui être fait un défi de s'y représenter désormais.

Le temps manquant pour établir d'une façon bien nette cette accusation, le Conseil en ajourna l'examen au lendemain, et la discussion commença.

Le capitaine polonais (3) et les membres du Conseil central, Karl Marx, Peter Fox, Le Lubez, firent valoir en faveur de la Pologne opprimée tous les arguments de politique et de sentiments que la question comportait. Les Anglais applaudirent, les Français et les Suisses, liés par le vote du matin, s'abstinrent de prendre la parole; on allait procéder au vote définitif, lorsque César De Paepe demanda la parole et plaïda chaleureusement la contrepartie de cette thèse. Que voulait la Pologne? Il l'ignorait; et alors même qu'il l'eût su, pour lui, cette question était le danger de l'Association; il fallait l'écarter; l'assemblée devint hésitante.

Le tour de parole de Vésinier était arrivé. Dans un discours plein de fiel et de haine, il s'efforça de démontrer qu'en écartant la question polonaise on complairait à l'Empire dont les sentiments russo-philés étaient hautement affichés à cette époque; et se faisant l'organe des secrètes pensées de la branche française de Londres (4), il déclarait que pour lui ceux qui voulaient écarter la question polonaise n'étaient que des agents bonapartistes.

(1) Les délégués français étaient Henri-Louis Tolain, E.-E. Fribourg, Charles Limousin et Louis-Eugène Varlin. Les délégués suisses: Dupleix, pour la Section française de Genève, et Johann Philipp Becker pour la Section allemande de Suisse. La remarque de Fribourg ne se rapporte pas à Becker.

(2) A Londres les proscrits français se réunissaient fréquemment chez un restaurateur-logeur, nommé Jacques, dans Percy Street, près de Leicester Square.

(3) Konstantin Bobczynski, émigré polonais à Londres. Il prit part à l'insurrection polonaise de 1863. Nommé membre du Conseil général le 19 septembre 1865, réélu par le Congrès de Genève (1866), il fut désigné comme secrétaire-correspondant pour la Pologne le 8 mai 1866.

(4) La branche française de l'A.I.T., fondée à Londres, était composée de personnes de nationalités diverses, mais de

La foudre est moins prompte que ne le furent les délégués parisiens, spontanément levés, la figure bouleversée par la colère et l'indignation. «Vous en avez menti!» s'écrièrent-ils d'une seule voix. Ils allaient sévir contre l'insulteur; mais le lieu où ils se trouvaient, le respect dû à l'assemblée, joint au sentiment de pitié et de dégoût que Vésinier inspire à tous ceux qui le connaissent, retinrent leurs mains prêtes à châtier, et, se contenant à grand'peine, ils se rassirent en silence.

Le reste de la séance fut sans intérêt. La question polonaise fut maintenue et les conférences closes.

-----

langue française. Parmi les fondateurs, on trouve, à part Vésinier, des anciens membres de la *Commune révolutionnaire*, créée en 1852 par les proscrits français en Angleterre, comme François-David Lardaux (1814-1866), Alexandre Besson (membre du Conseil général, 1866-1868), Gustave Jourdain (membre du Conseil général en 1864).

Après la Conférence de Londres, Vésinier publia dans *l'Écho de Verviers*, des 16 et 18 décembre 1865, n<sup>os</sup> 293 et 294, un article sur la question polonaise, discutée à la Conférence de Londres. Critiquant le Conseil général d'avoir mis cette question à l'ordre du jour du Congrès de Genève, il écrit: «*Cédant à des influences fâcheuses, il a inscrit dans le programme du Congrès de Genève des questions en dehors du but de l'Association et contraires au droit, à la justice, à la fraternité, à la solidarité des peuples et des races, telle que celle «d'anéantir l'influence russe en Europe», etc..., et cela juste au moment où les serfs russes et polonais viennent d'être émancipés par la Russie, tandis que les nobles et les prêtres polonais ont toujours refusé d'accorder la liberté aux leurs. On conviendra au moins que le moment est mal choisi [...]. Quant au membre allemand du Comité, Karl Marx, qu'il nous dise aussi si l'influence de la politique de M. de Bismarck n'aurait pas aussi besoin d'être anéanti en Europe, la Prusse et l'Autriche ne sont-elles pas copartageantes de la Pologne et solidaires du crime de la Russie contre cette nation malheureuse; et quant aux prétendus délégués de Paris, sont-ils bien venus de flétrir l'influence russe, alors que les soldats de Bonaparte occupent Rome qu'ils ont bombardée, massacrent les défenseurs de la république mexicaine après avoir détruit la république française? Que l'on compare les fautes et les crimes commis par les gouvernements, et l'on sera convaincu qu'il ne faut mettre aucun peuple au ban de l'humanité pour les forfaits de ses oppresseurs, que le devoir du Comité central était de proclamer la solidarité, la fraternité entre tous les peuples, et non d'en mettre un seul d'entre eux au ban de l'Europe. Cette faute énorme a déjà eu de fatales conséquences: les Polonais ont demandé en masse à faire partie du Comité, et sous peu ils seront en immense majorité. Déjà ils ne se font pas faute de dire qu'ils se serviront de l'Association pour aider au rétablissement de leur nationalité, sans s'occuper de la question de l'émancipation des travailleurs. Ainsi par la faute de son Comité central, l'Association se trouve dès aujourd'hui transformée en association pour le rétablissement de la Pologne. Elle est détournée de son but véritable: l'affranchissement du travail, que les travailleurs de tous les pays voient si c'est là le but qu'ils se sont proposé et la mission dont ils ont chargé le Conseil central de l'Association internationale. Il a été nommé pour organiser l'affranchissement complet des travailleurs et s'est transformé en comité polonais. Il a été chargé d'un des plus grands intérêts de l'humanité et il abandonne de gaieté de cœur ce but sublime pour dégénérer en comité des nationalités à la remorque du bonapartisme. Il n'est qu'un remède à une pareille situation, c'est que les associations ouvrières de tous les pays nomment de véritables délégués, probes, désintéressés, capables, dévoués au Congrès qui aura lieu à Genève, au mois de mai prochain, et qu'elles leur donnent le mandat impératif d'organiser l'association sur des bases sérieuses, de prendre toutes les mesures pratiques pour préparer l'affranchissement du travailleur et de nommer un comité central composé d'un travailleur de chaque nation qui ait donné des preuves nombreuses de son dévouement à la cause de l'affranchissement du travail, et qui soit à la hauteur de l'important mandat qui lui sera confié. C'est le seul moyen de sauver l'œuvre importante si gravement compromise, et de la mener à bonne fin. Puissent les travailleurs de tous les pays comprendre notre appel et se mettre à l'œuvre, le temps presse et eux seuls peuvent sauver l'Association internationale».*

*L'Écho de Verviers*, du 20 février 1866, inséra une réponse, rédigée par Marx, mais signée par Jung, au nom du Conseil général de l'*Association internationale des Travailleurs*, réfutant les attaques de Vésinier contre le Conseil général. Cette réponse disait entre autres: «*Quelles sont les influences fâcheuses auxquelles le Conseil central a cédé en inscrivant sur son programme: qu'il était nécessaire d'anéantir l'influence moscovite en Europe (non l'influence russe), qui veut dire tout autre chose. La nécessité «d'anéantir l'influence moscovite en Europe» est reconnue en principe dans notre Manifeste qui certainement n'a pas été publié sous des influences fâcheuses. Quelles sont les autres questions inscrites sur le programme, dues à des influences fâcheuses?».*